

Elections CT-CAP-CCP
18 octobre 2011



Editorial

Le 18 octobre, l'ensemble du personnel est appelé à élire ses représentants au sein des CAP CCP, mais aussi pour la première fois au Comité Technique. Dans le climat actuel cette élection revêt un caractère important, tout d'abord parce qu'elle va permettre de mesurer la représentativité des organisations syndicales à La Poste mais aussi dans l'ensemble de la fonction publique (hôpitaux...) dont les personnels seront eux aussi appelés aux urnes le 20 Octobre.

Les résultats de ces élections vont être observés de très près par nos gouvernants. Gageons qu'un vote massif pour la CGT serait l'occasion de leur prouver que les salariés attendent d'autres réponses à la crise, que la rigueur et l'austérité.

Le 11 octobre sera l'occasion dans la grève et les manifestations d'exprimer nos propositions en matière de nouvelle répartition des richesses en faveur des salariés.

La situation à La Poste n'est pas mieux. La multiplication des luttes victorieuses ces derniers mois pour exiger une autre politique de

l'emploi, une amélioration des conditions de travail et un renforcement du service public sont révélatrices que nous pouvons par l'action gagner sur nos revendications.

Au sein des comités techniques qui auront à charge de traiter les situations collectives dans les services (Organisation, gestion des emplois, respect des règles indemnitaires, évolution technologique ...), **les élus CGT seront porteurs de vos revendications et se battront pour leurs satisfactions.**

Les comités techniques ne seront pas paritaires, les représentants du personnel seront majoritaires et auront donc leur mot à dire sur les orientations de La Poste, **vous pouvez compter sur les futurs élus CGT pour faire changer les choses !**

Pour la CGT, le rôle des CAP CCP ne doit pas être minimisé, la défense de l'intérêt individuel des postiers doit être aussi une priorité surtout au vu du nombre de recours ces derniers mois. **Les élus CGT auront à cœur de défendre l'intérêt de tous les postiers.**



**DIRECTION DU
SERVICE CLIENT**

Du 11 au 18 Octobre 2011
«Pour le progrès social, je vote»

Vos candidats présentés par la CGT FAPT à la DSC

Comité Technique local



Jacob CHARTON

La DSC doit changer de cap. L'augmentation du nombre d'emplois doit être une priorité pour garantir une qualité de service adéquate et de meilleures conditions de travail.



1 – M.	Jacob	CHARTON	ACC22	77 – Champs dc edcnc
2 – Mme	Sylvie	FREMONT	ATG2	33 – Libourne scc edcnc
3 – M.	Olivier	TAVIOT	ATG1	71 – Macon 4c edcnc
4 – Mme	Catherine	BALTHAZARD	ATG2	77 – Champs dc edcnc
5 – M.	Michel	VALENTIN	ATG1	47 – Estillac 4c agen
6 – Mme	Laurence	JEANSELME	ATG1	05 – Gap 4c edcnc
7 – M.	Jean-Gilles	LE VIQUEL	ATG1	56 – Vannes 4c edcnc
8 – M.	Pierre	BOHIGAS	ATG1	33 – Libourne scc edcnc
9 – M.	Franco	VITTORI	ATG2	25 – Besançon serci edcnc
10 – Melle	Sabrina	SICHLER	ACC32	77 – Champs dc edcnc
11 – M.	Denis	HERNANDEZ	ATG1	04 – Digne pasc edcnc
12 – Mme	Isabelle	BORDES	ACC22	47 – Estillac 4c agen
13 – M.	Jérôme	CHEVAL	ACC21	04 – Digne pasc edcnc
14 – Mme	Géraldine	LAHCEN	ACC21	71 – Macon 4c edcnc
15 – Mme	Pierrette	LAFEUILLE	ATGS	33 – Libourne scc edcnc
16 – Melle	Florence	FRANCOIS	CAPRO	77 – Champs dc edcnc



Michel VALENTIN

Plus nombreux seront les élus CGT au sein du comité technique, plus ils pourront faire valoir vos revendications

Du résultat des élections au CT découlera la représentativité mais aussi le nombre d'élus au sein du CHSCT de la DSC. Pour faire bouger les choses, votez massivement CGT



Sylvie FREMONT

Commission Consultative Paritaire

Commission
n° 3

**GRUPE
UNIQUE**
ACC21
ACC22
ACC23

M.	GALLARET	Gilles	ACC21	PASC AGEN
Mme	CHAMBRY	Rachel	ACC22	SCCE SAINT DIE
M.	CHEVAL	Jérôme	ACC21	PASC DIGNE
Mme	GARCIN	Simone	ACC21	PASC GAP



Syndiquée CGT et militante depuis 12 ans, Je ferai en sorte de défendre et de valoriser les droits des salariés au sein des CCP.



Rachel CHAMBRY

Commission Administrative Paritaire

Commission
n°5

GRUPE I
ATGS

Mme	ROGIER CARD	Danielle	ATGS	SERCI BESANCON
Mme	LAFEUILLE	Pierrette	ATGS	SCC LIBOURNE
M.	LAVEDAN	Jean-Michel	ATGS	SCC LIBOURNE
Mme	ORIEL	Isabelle	ATGS	SCCE SAINT DIE

GRUPE II
ATG2
CT

Mme	BALTHAZARD	Catherine	ATG2	SCCE SAINT DIE
Mme	FREMONT	Sylvie	ATG2	SCC LIBOURNE
M.	PY	Christophe	ATG2	SERCI BESANCON
Mme	CAZENAVE	Sylvette	ATG2	SCCE SAINT DIE

GRUPE III
ATG1

M.	BOHIGAS	Pierre	ATG1	SCC LIBOURNE
Mme	SADOUN	Isabelle	ATG1	PASC VANNES
M.	TAVIOT	Olivier	ATG1	PASC MACON
Mme	BERTRAND	Claudine	ATG1	PASC GAP



Voter pour la CGT, le syndicat qui revendique qui propose et qui agit !



Olivier TAVIOT

Compétences des Comités Techniques

Le comité technique national sera désormais consulté sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire, aux évolutions technologiques et de méthode de travail et à leur incidence sur les personnels, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critère de répartition y afférant, à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations.

Les comités techniques locaux, quant à eux sont consultés sur tout ou partie des questions et projets évoqués en matières ci-dessus.

Compétences des CAP-CCP

Elles se tiennent à la demande de l'agent ou de 50% des élus du personnel mais aussi sur convocation de l'employeur. Elles statuent sur toutes les questions d'ordre individuel.

Les CAP (pour les fonctionnaires) :

L'avancement, la mutation, l'appréciation, le temps partiel, le reclassement....

Les élus CAP sont aussi membres de la commission de réforme qui siège pour indemniser ou reclasser les agents fonctionnaires atteints de maladies professionnelles ou victimes d'accident de travail.

Les CCP (pour les contractuels et les auxiliaires de droit public) :

L'appréciation, les appels à candidatures, les contrats, le non réemploi suite à congés, le temps partiel et ses conditions d'exercice...

**Pour l'amélioration et la défense de vos droits,
La conquête de nouveaux droits sociaux.**

Du 11 au 18 Octobre 2011

«Pour le progrès social, je vote»



IMPORTANT MODALITES DE VOTE

ATTENTION VOTE ELECTRONIQUE

Du 11 au 18 octobre

ATTENTION :

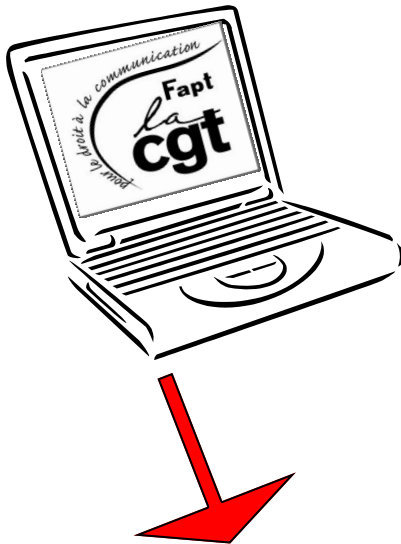
N'oubliez pas de vous munir de vos codes personnels pour le vote (transmis par courrier), adresse du site :

www.jevoteenligne.com/laposte2011

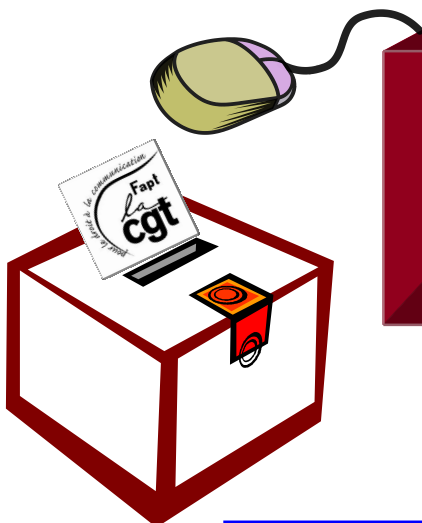
Le temps de vote est compris dans le temps de travail, une salle et un équipement doivent être mis à votre disposition.

L'accès est personnel, le vote est confidentiel,

Les militants CGT veilleront au respect de ces principes



- 1 : Saisissez votre identifiant et votre date de naissance sur la page d'accueil puis cliquez sur continuer,
- 2 : Choix de l'élection : **Attention 4 élections** (CT national, CT local, CAP ou CCP national et local) Cliquez sur une élection, les listes en présence s'ouvrent, **cliquez sur la liste CGT.**
- 4 : **Validez** votre vote en **saisissant le code confidentiel** contenu dans le courrier.
- 5 : **Votre vote est enregistré** un accusé de réception peut vous être envoyé
- 6 : **Recommencer l'opération pour les 3 votes restants en cliquant sur continuer.**



Cliquez CGT